

COMLOTS ET PURGES DANS L'ARMÉE DE LIBÉRATION ALGÉRIENNE (1958-1961)

Charles-Robert Ageron

Espionniste, «bleuite», hantise de la trahison, sectarisme ont multiplié les purges «révolutionnaires» au sein de l'Armée de libération nationale pendant la guerre d'indépendance de l'Algérie. Cette épuration en continu a souvent décimé les cadres et démoralisé les hommes des wilayas. Sur cette violence vengeresse, voici le premier article qui songe, enfin, à faire scrupuleusement le point. Il n'était pas inutile, nous a-t-il semblé, de rappeler aujourd'hui l'existence de ces victimes immolées, dira Ferhat Abbas, «sur l'autel de la bêtise humaine».

Un des aspects déroutants de la guerre d'indépendance algérienne fut la multiplicité de complots dits «contre-révolutionnaires» qui auraient été noués au sein de l'Armée de libération nationale (ALN) et celle des «purges» qu'ils auraient entraînées. Même si l'on n'entend pas étudier ici les véritables complots militaires comme «le complot des colonels» (ou affaire Lamouri) ou les dissidences comme celles de Bellounis, de Kobus ou d'Ali Hambli, il reste à expliquer le grand nombre de prétendus complots et d'authentiques purges qui frappèrent durement l'ALN de 1958 à 1961.

○ LA JUSTICE RÉVOLUTIONNAIRE DE L'ALN-FLN

Les purges sont dans la nature des choses pour les organisations révolutionnaires, où tout individu qui s'écarte de la ligne doit être automatiquement exclu ou châtié. Le FLN n'y échappa pas ; toutefois, ses purges s'étendaient non seulement aux militants suspects, mais aussi à la population et à l'Armée de libération nationale. Vis-à-vis des civils comme des militaires, sa «justice révolutionnaire» fut toujours implacable. Les exécutions individuelles et les purges collectives furent justifiées comme la sanction de crimes ou délits graves dits de trahison. Parmi les civils étaient classés comme traîtres aussi bien ceux qui collaboraient avec les forces françaises et dénonçaient les patriotes que ceux qui participaient à la vie politique ou administrative de l'Algérie française. S'y ajoutaient tous ceux qui auraient commis des actes portant atteinte aux principes de l'islam. Parmi les militaires étaient également déclarés traîtres : les déserteurs, les défaitistes, ceux qui avaient révélé des secrets de l'armée, ceux qui ne respectaient pas les directives ou les ordres de l'ALN et du FLN et ceux qui s'étaient rendus «coupables d'affaires de mœurs».

Encore que la mort des traîtres exécutés ne dût pas en principe être divulguée, des fiches d'exécution et des listes de «traîtres abattus» après jugements d'une cour martiale étaient dressées et soigneusement conservées dans des caches, ce qui explique que beaucoup furent récupérées par les militaires français.

L'organisation judiciaire du FLN improvisée à partir de 1956 varia selon la conjoncture et les wilayas, mais en principe les affaires graves concernant les civils comme les militaires étaient du ressort de tribunaux militaires de nahia (région) ou, au-dessus, de mintaq (zone) composés de trois ou cinq membres de l'ALN. Seuls les jugements d'officiers supérieurs ou de personnages importants furent d'ailleurs l'objet d'un véritable appareil de justice, celui du tribunal révolutionnaire suprême composé d'un président, d'un ou deux juges, d'un avocat et d'un greffier. En janvier 1959, fut constituée la Haute Cour de justice qui comptait sept juges. À tous les échelons pourtant il devait y avoir des comptes rendus d'interrogatoires, de jugements et des procès-verbaux d'exécution. Le tribunal militaire de la wilaya devait en avoir connaissance. Mais les comptes rendus retrouvés étaient à l'évidence peu fiables, établis sans grand souci de la vérité quant aux témoignages accusateurs et aux aveux des accusés. Les sentences rapportées concernaient les «fautes graves» et prononçaient le plus souvent la peine de mort.

À titre d'exemple, dans la commune d'Azazga, une liste récapitulative fournissait les identités précises et les dates d'exécutions des «traîtres» de 1955 à 1957. Y figuraient 168 noms dont ceux de 4 femmes. Les motifs de condamnations ne sont indiqués que pour 16 personnes : «Mouchard, goumier, caïd, garde-champêtre, refus (?), mœurs», etc. Selon un rapport transmis à l'état-major géné-

ral de la Défense nationale, plus de 1 100 noms avaient été relevés dans les listes récupérées de 1955 à 1959. On y voit s'aligner pêle-mêle d'étranges fautes ayant entraîné l'exécution capitale, «ivrogne, défaitiste, indicateur, faible d'esprit, candidat aux élections, femme traître (78 ans)»¹. Concernant les seuls civils hommes et femmes de la région territoriale d'Alger, le 2^e Bureau français évaluait la moyenne des exécutions capitales enregistrées sur les listes nominatives à 5 par mois du 1^{er} juillet 1959 au 1^{er} juillet 1960. Curieusement n'y figuraient pas les noms de personnalités connues car leurs condamnations ne relevaient pas d'un tribunal. Les wilayas avaient ordre d'enlever puis d'abattre sans jugement tous ceux qui collaboraient politiquement avec l'ennemi, en particulier «les élus préfabriqués» ou membres des diverses assemblées². Ainsi s'explique qu'à l'échelon national sur 1 756 civils exécutés de juillet 1959 à juin 1960, 118 l'avaient été comme membres des délégations spéciales.

Les condamnations à mort ou les exécutions sommaires effectuées au sein de l'Armée de libération étaient justifiées avant 1958 par les motifs les plus divers : refus d'obéissance, fautes dans l'exécution des devoirs, défaitisme, dissidence, viols, affaire d'homosexualité. Mais des tribunaux de l'ALN condamnèrent des soldats à la peine capitale pour «achat de cigarettes, de tabac, ou de vin» ou pour «rapports sexuels avec une combattante». Puis intervint en 1958 le délit de «complot contre-révolutionnaire». C'est

1. Des fiches nominatives d'exécution précisaient parfois : «Il a dénoncé des civils», «c'est un harki qui prend la garde à la déchera», «il faisait partie des cellules ennemies», «cette femme avait découvert 27 litres d'huile de l'ALN». On lit aussi par exemple : «Khellad Saïd, dénoncé, mort à la suite de tortures».

2. Les autorités françaises évaluaient à 4 % par an le nombre des conseillers généraux victimes du terrorisme, et à 5 % celui des conseillers municipaux.

alors que commencèrent les grandes purges qui aboutirent à l'exécution de milliers de prétendus traîtres accusés de collusion avec l'ennemi.

Or, à bien lire les rapports des militaires français qui pourraient tirer gloire d'avoir provoqué ce succès inattendu, il n'y a jamais eu de véritable complot ni d'organisation contre-révolutionnaire suscitées ou téléguidées par les services français. Tout au plus, la méfiance systématique des officiers de l'ALN et le doute né d'apparences trompeuses furent-ils entretenus par certains officiers des 2^e et 5^e Bureaux français. À l'origine des prétendus complots de la wilaya III, il semble y avoir eu seulement une opération d'intoxication du capitaine Léger. Celui-ci envoyait dans les maquis des prisonniers libérés avec des messages pour des responsables de l'ALN qu'il leur avait présentés comme des agents français. Cette élémentaire ruse de guerre devait avoir un succès inattendu et déclencher une épidémie meurtrière. Inspirée de l'utilisation des ralliés, les «bleus de chauffe» pendant et après la bataille d'Alger, elle reçut chez les Français, puis chez les Algériens le nom de «bleuite». Selon le capitaine Léger, cette épidémie débuta à la fin de février 1958¹.

○ LA WILAYA III À L'ÉPREUVE DE LA «BLEUITE»

Les documents de l'ALN montrent que dès mars-avril on exécuta en wilaya III des civils et des militaires suspectés d'avoir fomenté un complot ou «des complots d'ampleur²». Un officier poli-

tique, le lieutenant Khaled, reconnaissait ainsi dans une déclaration d'interrogatoire qu'il signa le 20 mars 1958, avant son exécution, avoir organisé un complot dans la zone III de la wilaya IV pour le compte du commandant Si Tayeb, de son véritable nom Omar Oussedik. Celui-ci aurait visé avant tout à devenir le chef de la wilaya IV en s'appuyant sur «les étudiants délaissés» avec pour programme politique une paix négociée avec la France, «une solution acceptable des deux côtés qui se situe entre l'indépendance et le *statu quo*». Des djounoud anciens étudiants déclarèrent avoir eu le sentiment de mériter d'accéder à un rang supérieur, «nous nous organisons pour renverser la situation : les jeunes au pouvoir ! La guerre a trop duré, nous devons faire un cessez-le-feu avec la France». Mais ce complot d'étudiants «dénigreur et défaitiste» aurait été découvert et écrasé avant d'avoir pu agir comme ils le prévoyaient notamment par le placement de leurs hommes de confiance, et par l'assassinat des «frères opposés au mouvement». Aussitôt, les responsables du renseignement, inquiets de l'infiltration d'éléments ennemis, prescrivirent le renforcement des enquêtes sur les nouvelles recrues et les «faux-déserteurs». Leur consigne était précise : «Les abattre au moindre doute».

C'est alors que le colonel de la wilaya III, Aït Hamouda dit Amirouche, annonça le 3 août 1958 dans un message adressé aux colonels de l'intérieur et au CCE, «la découverte d'un vaste complot ourdi depuis de longs mois par les Services secrets français avec la complicité d'éléments les plus divers». Il avait réussi à le dénouer dans sa wilaya, mais il prévenait que «ce monstrueux complot», qui visait à affaiblir, à noyauter et à détruire les états-majors ALN-FLN avant le référé-

1. Paul-Alain Léger, *Aux carrefours de la guerre*, Paris, Albin Michel, 1983, p. 200. Des le 5 février un message du SDECE annonçait que les responsables rebelles redoutant le noyautage avaient mis au premier rang de leurs préoccupations l'identification et la destruction des éléments suspects.

2. Le procès-verbal d'une réunion régionale des 10 et 11 avril 1958 présidée par le colonel Amirouche notait succinctement : «Une enquête sur les traîtres abattus dans la région est ouverte». Un rapport de juin parlait de «crainte de noyautage par des goumiers et des harkistes déserteurs»,

mais précisait «des personnalités importantes dans les comités de la zone se sont découverts traîtres». Archives SHAT III1615.

rendum du 5 octobre, s'étendait à toutes les wilayas et notamment à la wilaya IV¹. L'arrestation des suspects, leur « interrogatoire énergique » (en majuscules dans le texte dactylographié) et les aveux de toutes les personnes dénoncées parmi lesquelles des officiers, des sous-officiers et des chefs d'organisations locales FLN avaient, disait-il, confirmé le rôle des jeunes gens venus d'Alger après la grève des étudiants, mais aussi de conscrits, de goumiers et de moniteurs, se prétendant tous déserteurs. Le service de santé avait été le premier noyauté, puis vint celui des renseignements et liaisons, cependant que d'autres étaient « contaminés » et que dans les villes de la wilaya III « la quasi-totalité des employés du bâtiment aurait été embrigadés dans l'organisation dite des « bleus de chauffe ». Amirouche demandait pour tirer les conséquences de cette « sombre affaire », une réunion inter-wilayas dont « la nécessité se [faisait] plus que jamais sentir ».

Une réunion rassembla effectivement du 6 au 12 décembre 1958 les chefs des wilayas I, III, IV et VI (le chef de la wilaya II, Ali Kafi, refusa d'y participer la jugeant illégale et le colonel Boumediène de la wilaya V s'excusa, étant à l'Extérieur). Parmi les décisions qui furent prises figurait celle « d'exécuter clandestinement ceux qui tentent de nous noyauter parmi les prisonniers et goumiers que libère l'ennemi ». Cependant la wilaya III fit adopter « la constitution d'une commission d'enquête mixte pour vérifier le procès des bleus ». Toutefois des dispositions seront prises pour réprimer « le complexe étudiant », le « complexe bleu » qui peut créer la suspicion

dans l'armée et le peuple, et le « prétexte bleu qui tend à faire justifier certaines erreurs et fautes présentes et à venir ». Aussi fut décidée la création d'une commission spéciale d'investigation et de contre-espionnage (CSICE) composée de deux officiers de la wilaya III et de deux officiers de la wilaya IV. À l'évidence, le colonel de la wilaya IV n'était pas à cette date convaincu de l'ampleur du complot ; il déclara avoir arrêté, interrogé et fait exécuter quelques éléments « bleus » signalés par la wilaya III « sans glisser dans le maccarthysme ». Plus tard, lors d'une session extraordinaire, le 2 mars 1959, la wilaya III se justifia plus clairement, après avoir reçu un message de félicitations pour la découverte du complot. La wilaya s'indignait – ou feignait de s'indigner – « de cette confiance exagérée qui peut nous causer beaucoup de préjudices ». Elle avait demandé l'envoi d'une commission d'enquête formée de cadres étrangers à la wilaya ; elle ne l'avait pas obtenue. Et de manifester sa crainte de voir des règlements de comptes ensanglanter les wilayas sous prétexte de complot : « Il serait pour le moins choquant qu'un télégramme de félicitations vienne sanctionner une telle purge. L'interprétation d'une telle réaction ne pourrait s'expliquer que comme une manœuvre politique en vue de tenir un homme ou un comité ». Pour l'historien, la question se pose : Amirouche avait-il mauvaise conscience ou quelque inquiétude au sujet de l'opération menée par lui avec une brutalité désormais connue de tous² ?

En septembre 1958, la découverte de « plus de 300 cadavres » de djounoud

1. Selon les déclarations de prisonniers de l'ALN, Amirouche aurait rassemblé le 2 août un millier (?) de moudjahidines au douar Ighran pour leur révéler le complot : « Nous avons appris à ce moment-là qu'Amirouche avait fait égorger environ 700 membres de l'ALN ». IH2591. Un autre prisonnier rapportait qu'après l'exécution de 150 militaires et civils, Amirouche avait dit : « Grâce à ces exécutions, la population algérienne sera sauvée du colonialisme ».

2. Amirouche avait déjà déclenché, en mars-avril 1956, contre les Ouled Ourabah, les représailles collectives connues sous le nom générique de « la nuit rouge de la Soummam » (190 victimes). Selon un document original d'Amirouche signé Hamouda, celui-ci ordonnait le 11 mai 1958 au capitaine Si Abdallah « d'abattre immédiatement les captifs et de les enterrer secrètement. Au préalable les torturer s'ils peuvent fournir des renseignements ». IH1700.

entassés dans des ravinelements de la forêt d'Akfadou proches du PC de la wilaya III avait révélé la purge¹; d'autres charniers devaient en confirmer l'ampleur. L'opération commencée à la mi-juin en Basse Kabylie s'était ensuite déplacée d'Ouest en Est pour atteindre son paroxysme en juillet et août. De source militaire française, les exécutions de 1958 auraient porté sur «1 200 cadres politiques et militaires», puis dans une seconde estimation faite au témoignage d'un secrétaire d'Amirouche sur environ 2 000 personnes dont 1 200 moudjahidines².

Mais Amirouche en accusant le GPRA de négligences criminelles, en exigeant des éclaircissements sur les exécutions de responsables à l'extérieur, visait plus loin que la justification de ses purges: «Pense-t-on que l'Intérieur n'a pas de voix d'autorité ou perd-on de vue que le fondement de la Révolution est l'Intérieur?». Le 2 mars 1959, il disait la nécessité «d'un commandement militaire national chargé de coordonner effectivement les efforts de toutes les wilayas» et de faire passer le combat de l'ALN du stade de la guérilla à celui de «la guerre véritable». Tel était à l'évidence ce qu'Amirouche allait chercher à obtenir du congrès de l'Extérieur auquel le GPRA l'avait convoqué, le commandement de toutes les forces de l'Intérieur³.

1. *Le Bled* du 9 septembre 1958 parla de 350 à 400 cadavres et titra «400 cadavres d'intellectuels». Amirouche fit savoir au GPRA que ces chiffres étaient «fortement exagérés».

2. Le colonel Jacquin, chef du Bureau études et liaisons (BEL), donna une conférence de presse le 4 mai 1959 pour rectifier les chiffres publiés par les journaux d'Algérie: «Les victimes de la purge de Kabylie n'étaient pas 4 000 mais 2 000! (En 1973, le général Jacquin affirme: «2 250 rebelles ont été exécutés après jugements mais il y eut aussi beaucoup d'exécutions sommaires»). Selon le 2^e Bureau de la gendarmerie, un document découvert en août 1959 faisait état de l'exécution pendant le 1^{er} trimestre 1959 de 188 traîtres dans la wilaya III. Dans un rapport de Hocine Zahouane au GPRA (29 juin 1960), il est dit: «Selon le professeur Si Smaïl, responsable du service d'information de la wilaya III, la bleuite a fait près de 2 000 morts» (cité par Mohammed Harbi, *Le FLN, mirage et réalité*, Paris, Jeune Afrique, 1980, p. 235).

3. Au témoignage de Ben Tobbal recueilli par Redha Malek le 1^{er} juillet 1989, Amirouche aurait «quelque temps avant sa mort (le 28 mars 1959) réclamé la constitution d'un gouver-

Quoi qu'il en soit, après la mort au combat d'Amirouche le 28 mars 1959, les commandants Akli Mohand ou El Hadj et Abderrahman Mira adressèrent le 1^{er} avril au chef de l'état-major Est un compte rendu sur la situation de la wilaya III et «le prétendu complot bleu». Ils signalaient que «des tortures inhumaines [avaient] été employées: perforation des membres à la baïonnette, arrachage des ongles, coupure des oreilles et du sexe, introduction de bâtons dans l'anus, aiguilles dans les yeux ... Trente à trente-cinq officiers et 1 000 à 1 500 djounoud, non compris les civils, auraient été ainsi torturés puis mis à mort⁴». Les tortionnaires s'efforçaient, disaient-ils, de faire avouer à leurs victimes des faits mettant en cause les commandants Saïd et Mohand ou el Hadj et ce dernier aurait été blessé à la suite d'un attentat perpétré par le capitaine Ahcène Mahiouz⁵. En conclusion, les deux chefs de la wilaya suggéraient de faire passer en jugement les tortionnaires: cinq aspirants, un sous-lieutenant et le capitaine Ahcène et décidaient immédiatement «d'interdire les interrogatoires entraînant des mutilations ou autres infirmités». Les états-majors de l'Est et de l'Ouest allèrent plus loin, le 16 août, en ordonnant de faire cesser toutes les tortures contre les suspects, et en soumettant l'exécution de toute condamnation à mort aux avis du supérieur hiérarchique. Les chefs de wilaya eux-mêmes devaient consulter les chefs d'état-major.

nement révolutionnaire et restreint après s'être réuni avec les chefs de la wilaya I et IV» (il n'en est pas question dans le catalogue de doléances d'Amirouche du 2 mars 1959).

4. Dans les papiers d'Amirouche fut retrouvée une liste incomplète qu'il emportait en Tunisie «sur 542 individus jugés, 54 libérés, 152 condamnés à mort. La plupart des 336 restants sont décédés au cours des interrogatoires dont 30 officiers». Selon le 2^e Bureau, un rapport d'Amirouche au Commandement des opérations militaires (COM) énumérait seulement 2 capitaines, 5 lieutenants, 5 sous-lieutenants, 8 aspirants, 20 adjudants. Échappèrent à l'exécution un capitaine et un sous-lieutenant faits prisonniers par les Français. SHAT 10F536.

5. Les services français revendiquèrent l'attentat «une pile de radio minée qui a fait trois morts».

Ces instructions et les dénonciations de Mohand ou el Hadj contribuèrent sans doute à l'apparition d'un mouvement d'insubordination.

Dans la réunion tenue du 14 au 16 septembre 1959 dans la forêt de l'Akfadou, les lieutenants Allaoua Benyahia et Ferhani Sadek demandèrent et obtinrent de 40 à 50 gradés la suspension des commandants Mohand et Mira¹. Prévenu le 28 octobre², l'état-major de l'Est condamna le mouvement «déviationniste» et réitérera ses ordres : «Aucune exécution ne devra être faite». Le lieutenant Allaoua fut convoqué à Tunis, où il ne se rendit pas, tandis que Mohand fut élevé au grade de colonel. Le commandant Mira avait déjà ordonné l'arrestation des «officiers déviationnistes» et de leurs complices. Selon les services de renseignements français, la découverte de dix charniers récents révéla que 170 Kabyles auraient été exécutés à la suite de cette affaire.

Dans la même wilaya, malgré l'autorité rétablie du colonel Mohand ou el Hadj et la disparition du commandant Mira, tué au combat le 6 novembre 1959, de nouvelles purges sévèrent en mintaqā III de mai à juin 1960. Quarante «responsables» furent exécutés après des aveux extorqués par la torture et des jugements sans défense. En juillet, furent encore condamnés à mort 11 djounoud dont 6 pour intelligence avec l'ennemi. Cependant que furent jugés les «comploteurs» de l'affaire Si Salah³. Une directive du 20 août 1960 parlait du châtement par la

justice de l'ALN de ceux qui avaient provoqué cette grave situation, mais ne citait aucun nom ni aucun chiffre.

Les wilayas IV, V et VI furent, elles aussi, le théâtre de purges sanglantes. Amirouche avait fait partager son espionnite malade par certains de ses camarades des autres wilayas et ceux-ci n'entendaient pas se soumettre aux états-majors de l'Extérieur.

○ LES PURGES SANGLAN TES DE LA WILAYA IV

D'abord sceptique sur la réalité du complot, le commandant de la wilaya IV Si M'Hamed Nouredine (Ahmed Bougara) n'en déclencha pas moins une enquête à son retour de la réunion inter-wilayas de décembre 1958. Cette enquête fut menée en commun avec des officiers de la wilaya III dont Ahcène Mahiouz dit «Ahcène la torture». Elle aboutit, dès la fin de février 1959, à la mise au jour de pseudo-complots⁴ rendus apparemment crédibles par la «trahison» prétendue de Si Azzeddine⁵ et par des accusations convergentes dans les interrogatoires contre Omar Oussedik (alias Si Tayeb) tenu pour communiste par Amirouche et Si M'Hamed⁶. Le colonel Si M'Hamed fit part le 18 mars 1959 au chef de l'état-major de l'Ouest des mesures qu'il avait prises pour réprimer ce complot «analogue à celui de la wilaya III». Le 3 avril,

4. Le lieutenant Laïd, qui avait décrété l'état d'urgence dans sa zone III (wilaya IV), à la fin de février, annonça triomphalement le 19 mai : «Nous venons de remporter une grande victoire, la poignée de traîtres au service des colonialistes français a été démasquée et mise hors d'état de nuire. L'entreprise insensée de l'ennemi qui rêvait de freiner l'élan de la Révolution a subi un échec total».

5. Le 17 mars 1959, un ordre du jour n° 5 de la wilaya IV signé par le commandant Azzeddine annonçait aux combattants : «Blessé 6 fois, arrêté à 2 reprises, me voici encore parmi vous. La presse colonialiste a essayé de faire croire que je me suis rendu. Vous savez très bien que cela est incompatible avec ma qualité de moudjahed».

6. Omar Oussedik expliqua au journal *El Moudjabid* (17 mars 1959) que dans le conseil de la wilaya IV «nous pensions que de Gaulle [en mai 1958] était l'homme d'état qui pourrait imposer une solution de sagesse, reconnaissant notre droit à l'indépendance en ouvrant des négociations avec nos autorités légitimes de l'étranger, c'est-à-dire avec le CCE».

1. Les commandants Mira et Mohand ou el Hadj étaient accusés de «passivité malade devant l'opération Challe».

2. Dans un rapport au chef d'état-major Est, les officiers annoncèrent que devant la détérioration de la situation, «fréquentes arrestations arbitraires, condamnations à mort unilatérales (C)», ils avaient décidé de libérer les combattants détenus illégalement.

3. Par suite d'une erreur de date le général Challe a parlé lors de son procès de «460 ou 480 cadres exécutés par Mohammed à son retour de Paris» (*Notre révolte*, Paris, Presses de la Cité, 1968, p. 78). Ces «489 cadres exécutés» selon le général Jacquin, *La guerre secrète en Algérie*, Paris, Olivier Orban, 1977, p. 286, l'ont été avant le 16 août 1959, cf. note 23.

il lui annonçait : « La canaille est en voie d'extermination ».

Selon le 2^e Bureau français, Si M'Hamed à la recherche d'un complot décida « une purge *a priori* contre les ex-Belhadjistes qui ont été ou doivent être passés par les armes ». De source ALN, tous les soldats de Belhadj dit Kobus qui avaient pourtant rejoint les maquis et combattu avec eux devaient par précaution être éliminés¹. Selon l'historien Mohammed Tegua, ancien officier de la wilaya IV, « cette décision ne fut pas comprise ni appréciée par de nombreux combattants qui virent comment des Belhadjistes repentis se battaient avec acharnement ». Mais il ne donne aucun chiffre sur le nombre des « Belhadjistes exécutés publiquement afin, disait le colonel M'Hamed, de prouver que la trahison ne paie pas² ».

Cependant, le commandant Mohammed chargé d'une coordination militaire inter-wilayas dans l'Ouarsenis y avait installé une commission d'enquête. Celle-ci découvrit vite « des comploteurs » que le colonel M'Hamed préférait appeler « des membres des réseaux d'espionnage ennemis ». Il félicita la commission spéciale d'investigation et de contre-espionnage tout en recommandant à son président, le commandant Mohammed, de ne pas se laisser absorber par les besoins d'épuration. M'Hamed n'en avertit pas

moins ses troupes par un ordre du jour : « Après un an d'investigation dans le secret, l'heure était venue de détruire la poignée de traîtres au service des Français assassins de notre pays ». La purge commença en février et fut particulièrement rude jusqu'en mai 1959. La découverte de charniers dans l'Ouarsenis permit d'exhumer les cadavres d'environ 200 djounoud parmi lesquels 37 jeunes lycéens condamnés comme « intellectuels gaullistes partisans de la paix des braves ». Le commandant Mohammed jugeait en avril que « l'offensive des Français n'avait pu se développer que grâce à la préexistence d'un réseau de noyautage³ ». Et il donnait comme consigne : « Pas de quartier pour les déviationnistes ».

La hantise des complots devait continuer à sévir en wilaya IV après la disparition « mystérieuse » du colonel Si M'Hamed⁴. Son successeur, le commandant Salah Mohammed, avait pourtant bien pressenti le rôle de l'intoxication. Dans une note du 4 août, il dénonçait « les nouvelles méthodes de l'ennemi qui visaient à amener nos djounoud à se défier de leurs responsables et réciproquement à ne voir autour de nous que des traîtres ... L'ennemi tente de forcer les responsables à une série de purges dont seraient victimes en définitive des combattants sains, purs et sincères ». Il n'en conseillait pas moins « d'alerter le peuple qui peut nous aider à arrêter les traîtres éventuels... Les agents ennemis étant en principe lâchés dans les milieux boisés, il faut fouiller les forêts après chaque opération ennemie ». Le 27 août, il ordonnait : « Nous tenons à ce qu'on n'entende plus parler de ce complot⁵ ».

1. Mohammed Tegua, « L'armée de libération nationale vue à travers un échantillon. La wilaya IV », maîtrise, juin 1974. Il évalue les Belhadjistes « repentis » à un millier d'hommes. Un message radio du colonel M'Hamed publié en annexe de la thèse de M. Tegua (*L'Algérie en guerre*, Alger, OPU, 1984, p. 663) annonçait le 5 mai 1958 « 900 Belhadjistes ont rejoint nos rangs après avoir abattu des parachutistes. Vont être travaillés facilement ». Le général Gracieux dans un rapport du 4 mai étudiait le départ en dissidence d'une partie de la force Kobus : sur 600 hommes 145 revinrent avec leurs armes (chiffre porté à 200 le 19 juin). Un autre rapport français du 1^{er} juillet précise que sur un effectif total de 783 hommes, 214 n'avaient pas déserté ou étaient revenus (plus 8 tués et 12 capturés).

2. Le commandant Azzeddine se borne à noter que 17 officiers belhadjistes ralliés qui auraient dû être intégrés à l'ALN furent condamnés à mort et exécutés, dans *On nous appelait fellaghas*, Paris, Stock, 1993, p. 392.

3. Il ajoutait : « S'il a pu être neutralisé en wilaya IV il persiste en wilaya V », III1568 I.

4. Bien qu'il ait été tué au combat le 5 mai 1959, les services français maintinrent le black-out sur les circonstances de sa disparition afin de l'imputer à un règlement de comptes interne (cf. Henri Jacquin, *op. cit.*, p. 256). Les responsables de la wilaya IV accusèrent les Français de l'avoir fait mourir sous la torture.

5. SHAT 2T129.

Mais à cette date, les plus importantes purges avaient déjà eu lieu. Le commandant Mohammed avait même donné au colonel Boumediène ce que celui-ci appelait «un chiffre effrayant d'officiers suspects». Le 16 août 1959, le conseil de la wilaya fournissait dans un rapport détaillé «sur le complot révolutionnaire découvert en wilaya IV», «le chiffre général des éléments noyauteurs jugés et exécutés», au total 486 militaires dont 20 officiers et 54 sous-officiers¹. La plupart de ceux-ci étaient «des éléments instruits» «des élèves du lycée franco-musulman de Ben Aknoun». Parmi les hommes de troupe, certains auraient été «d'anciens partisans de Kobus venus spécialement pour noyauter l'ALN», d'autres des «noyauteurs professionnels d'avant la Révolution, c'est-à-dire ceux qui militaient activement dans les rangs des partis politiques nationalistes», d'autres encore de «mauvaise conduite (tabacs, disputes, mots grossiers)». «Pressés pour voir ce que cela donnerait», ils dénoncèrent certains de leurs supérieurs qui, arrêtés et interrogés, confirmèrent. «Puis ce fut comme une chaîne...». Le rapport mettait en cause comme organisateur du complot contre-révolutionnaire Si Tayeb, le commandant Oussedik ex-communiste². Partisan de la paix des braves, il aurait préparé des cessez-le-feu locaux (?), pris contact avec l'ennemi (?).

Ce long rapport signé par les commandants Mohammed et Salah faisait état d'aveux et de dénonciations, tout en reconnaissant que «les méthodes d'interrogations ont été bien souvent dures³» et que «nous avons surtout tenu

compte des déclarations et impressions verbales des enquêteurs». Curieusement, la conclusion déclarait avec modestie: «Nous admettons fort bien que pour ceux qui ne se trouvent pas en Algérie, il est difficile d'être convaincus de l'existence de cette affaire et qu'elle demeurera pour beaucoup un grand point d'interrogation⁴».

○ LES WILAYAS V ET VI VICTIMES DE L'ÉPURATION

La hantise des complots avait également gagné dès 1958 la wilaya V qui signala «une campagne de trahison» parmi les officiers⁵. Le CCE lui donnait alors carte blanche pour y mettre fin. En octobre 1958, le responsable de la mintaqa VIII ordonnait de «procéder à une épuration sans pitié parmi les civils et dans les rangs de l'ALN». En avril 1959, la suspicion se généralisa et une CSICE inter-wilayas IV et V vint enquêter longuement d'août 1959 à février 1960. Elle fit condamner à mort et exécuter notamment le chef politique de la mintaqa IV, le capitaine Abdel Ilah et deux de ses officiers. Ils ne furent pas les seuls. En mintaqa IV, tout le conseil de la nahia III et six personnes de celui de la nahia I furent exécutés sur l'accusation d'avoir voulu créer une organisation favorable au cessez-le-feu. Le colonel Lotfi, chef

où elles n'obtiennent pas les aveux qu'elles veulent avoir... [Les points de suspension sont dans le texte]. Ce sont elles qui entretiennent sans le vouloir le climat de suspicion qui pèse en mintaqa III en mettant à jour avec zèle des fils d'espionnage qui sont en majorité imaginaires». 1H1616.

4. Ce rapport cosigné de deux commandants d'opinions visiblement opposées professait des jugements contradictoires. On a une autre preuve dans une note du 6 décembre 1959 signée par le seul Si Salah. Celui-ci dénonçait la manœuvre des services psychologiques du Bureau d'études et liaisons: «Créer l'obsession de complots fictifs». Mais il assurait contre l'évidence, que «ces tentatives de semer le doute et la suspicion étaient vaines». 10T539.

5. Parmi les traîtres étaient signalés deux médecins dont un certain Dr. Abdel Hakim qui aurait endoctriné ses infirmiers et ses stagiaires sur le thème de la nécessité d'une révolution dans la Révolution et affirmé: «Il faut combattre les primitifs qui nous commandent».

1. SHAT 1H2479. Selon Mohammed Teguiia, «L'armée de libération nationale...», cité, p. 99, «un tract reproduisant le tableau récapitulatif des éléments condamnés lors de l'épuration fut déversé à flots sur les maquis de la wilaya».

2. Pour les auteurs du rapport, il n'avait échappé au châtimement que grâce à son départ pour la Tunisie et à sa nomination comme secrétaire d'État du GPRA.

3. Une note de mars 1959 émanant de la mintaqa III précisait que «des brigades spécialisées dans les interrogatoires prennent en charge les suspects. Il n'existe que peu de cas

de la wilaya V, non consulté, protesta et s'attira de la part de la wilaya IV des propos insultants: le 5 septembre 1959, le chef d'état-major était prié par elle de «mettre un terme aux actions néfastes des prétentieux¹». La CSICE conduite par le commandant Mohammed de la wilaya IV enquêta aussi dans les mintaqas VI et VII sur une mythique «organisation contre-révolutionnaire» qui aurait visé depuis 1959 «à conduire par la propagande le peuple et l'armée à la paix des braves et à l'autodétermination. C'est-à-dire à la reddition». Les interrogatoires auraient permis de «connaître des traîtres jusque-là insoupçonnés» que l'ALN exécuta après jugements sommaires. On en ignore le nombre total, mais dans le seul secteur d'Aflou, elle aurait fait de janvier à août 1960, 204 victimes en huit mois dont 49 djounoud et 155 membres de l'organisation urbaine et rurale².

En mintaqas IV, le commandant Tarik informa ses supérieurs le 4 juin 1959 d'un «mouvement de dissidence» dirigé par le capitaine Medjahed et le lieutenant Abdel Hafid. Trois officiers et trois soldats auraient réussi à se rallier aux Français, 26 auraient été tués dans leur fuite. Après l'instruction du «complot», il communiqua le 15 juillet la liste de 12 traîtres exécutés.

Il apparaît à lire les dépêches de la wilaya IV que ce fut elle qui donna les noms des comploteurs prétendus de la mintaqas IV, comme elle avait dénoncé à la wilaya III 52 officiers, aspirants et sergents chefs dont 18 se seraient ralliés à l'ennemi. Pourtant, dans une directive de mars 1960, un officier de la wilaya V avait «assuré les frères djounoud qui avaient cru» la propagande contre-révolutionnaire «du pardon de l'ALN».

1. Selon un tract signé de l'ALN trouvé en octobre 1959 par la gendarmerie 22 officiers de la wilaya V «ont été exécutés». Mais l'authenticité de ce tract intitulé «Halte à la supercherie française» n'est pas prouvée.

2. IR348 et III1681 I.

C'était, il est vrai, avant la découverte dans cette même mintaqas III d'un «complot militaire dirigé par le lieutenant Bendjelloul où étaient compromis 20 officiers dont 5 s'étaient ralliés à l'ennemi³».

Le nouveau chef de la wilaya V, Othman, qui s'était vainement opposé au commandement unifié accordé au commandant Mohammed, rendit celui-ci et son équipe responsables de ces nouvelles accusations. Les responsables de la wilaya V «sauf Si Othman» furent à leur tour dénoncés au début de 1961. Le commandant Othman crut y voir la main de Si Mohammed et réagit avec vivacité. Si Mohammed lui répondit le 10 juin 1961 de s'occuper plus activement de la réorganisation des mintaqas et moins de son épouse dont il devrait se séparer!

En wilaya VI, longtemps absorbée par la lutte contre les messalistes et les partisans de Bellounis, des troubles internes ne cessèrent de déstabiliser le commandement. Après avoir assassiné, en mai 1957, 2 officiers kabyles, le colonel Ali Mellah et le capitaine Amor dit Rouget, le lieutenant Cherif Saïdi⁴ se proclama colonel. Poursuivi par le commando Ali Khodja de la wilaya IV, il choisit de se rallier aux Français qui lui assurèrent le maintien de son grade de colonel dans l'armée française. De nouveaux règlements de comptes entraînent d'abord la mort du commandant Tayeb Djoughlali. Celui-ci, nommé chef de la wilaya, peu après la mort au combat du colonel Si Haouès en mars 1959, ne fut

3. Le capitaine Hassan, membre de la CSICE, écrivait le 14 juin 1960: «Notre mission se continue et bientôt nous pensons l'achever. Tous nos doutes sont confirmés» et d'ajouter que «sur l'accusation de 3 moudjahids, il a fait exécuter les coupables de trahison».

4. Cherif Saïdi (ou Ben Saïd) ancien sergent de l'armée française était un homme du Sud. Originaire des Ouled Soltan, il dressa ceux-ci contre les officiers kabyles «leurs nouveaux maîtres». Amor fut exécuté comme traître ainsi que «des centaines d'hommes (?)» venus de Kabylie pour aider les militants de la wilaya VI (ce chiffre de Teguiat n'est pas confirmé du côté français).

pas accepté par ses quatre chefs de zones¹. Il fut assassiné le 29 juillet 1959 pendant son sommeil en même temps que 3 de ses proches, à l'instigation des 4 capitaines dont le plus en vue était le chef de la mintaqa I, Ali ben Messaoud. Cet ancien MNA accusait Djoughlali et ses fidèles de collusion avec les Français et de dénigrement des principes religieux, accusations qu'il portait aussi contre Omar Oussedik et d'autres officiers². Le colonel Boumediène fit connaître aux 4 capitaines «qu'ils avaient porté atteinte aux principes de la Révolution», cependant que la wilaya IV dénonçant «le complot des capitaines» estimait nécessaire d'envoyer des troupes pour «exécuter les assassins³».

Le 18 septembre, les capitaines qui avaient, disaient-ils, «poursuivi le nettoyage du réseau des traîtres», adressèrent à l'état-major la liste des 24 officiers, sous-officiers et secrétaires des zones 1 et 2 condamnés et exécutés «pour participation au complot bleu». Le colonel Boumediène leur répondit sèchement qu'ils «feraient mieux de se mettre au travail plutôt que de rester accrochés à cette histoire de complot⁴». Cependant les commandos envoyés par la wilaya IV entendaient bien abattre les responsables de la tuerie, l'un deux réussit à arrêter les capitaines Ali ben Messaoud et Mohammed Bousbiat qui furent exécutés

respectivement le 27 décembre 1959 et mi-janvier 1960. La victoire était complète puisque le partage de la wilaya VI au profit de la wilaya IV avait été décidé à Tunis⁵.

Le conseil de la wilaya VI allait essayer de se venger. Le 10 janvier 1960, il désignait le commandant Si Salah comme le responsable qui l'aurait incité à exécuter leurs chefs. Simultanément, il demandait au GPRA d'intervenir d'urgence contre «le traître Si Salah». Compte tenu de ce que les Français ont appelé l'affaire Si Salah, l'accusation pourrait paraître sérieuse, mais à cette date Si Salah n'avait pas encore rencontré de responsables français⁶. La dénonciation le visait comme étant l'auteur de la mainmise de sa wilaya sur la partie Nord de la wilaya VI. Le commandement de l'Ouest s'inquiéta naturellement de la multiplicité des dénonciations et de la permanence des dissensions dans cette dernière wilaya. Mais il exprimait sa conviction qu'elles étaient les conséquences d'un plan machiavélique des Français⁷. L'état-major général, impuissant, ordonna du moins en mai 1960 «d'arrêter les tortures dans le cadre du complot des bleus» mais il ne fut pas plus obéi. Le 26 juillet, 9 officiers furent encore inculpés et exécutés sur l'ordre du conseil de la wilaya VI. La réanimation de cette wilaya affaiblie n'en fut pas facilitée malgré les désirs exprimés par les autres wilayas.

On comprend dès lors pourquoi, à plusieurs reprises en 1961⁸, l'état-major

1. Le général Challe n'hésita pas à déclarer au *Magazine sonore* du 28 mars. «Les chefs rebelles Amirouche et Haoués ont été tués au cours d'un engagement ainsi que six (?) autres chefs. Sept gradés importants ont été fait prisonniers (en fait un seul, Amor Driss). Ce bilan s'ajoute à celui des trente chefs (?) de la wilaya V».

2. Au début d'octobre 1959, un tract français informa les maquis de «l'exécution sommaire du commandant Tayeb Djoughlali et de son équipe (plus de 100 moudjahidines) par ses capitaines».

3. Se sentant menacés certains officiers de la wilaya VI vinrent se réfugier en Wilaya IV. Ils affirmèrent que leurs supérieurs avaient décidé leur exécution. Teguiia en cite trois: le capitaine Hadj Ben Aïssa, le sous-lieutenant Mohammed «Moustache» et l'aspirant Mohammed Saïki, (*L'Algérie en guerre, op. cit.*, p. 540.)

4. SHAT III1564 1. L'état-major général de la Défense nationale avait été prévenu fin août que «en wilaya VI pres de 30 personnes soupçonnées de trahison [avaient] été exécutées».

5. SHAT III1458.

6. Selon Bernard Tricot, ce fut dans la seconde quinzaine de mars que trois officiers de la wilaya IV rencontrèrent à Médéa le colonel Mathon et lui-même. Au cours des entretiens qui suivirent intervint le commandant Si Salah (*Les sentiers de la paix*, Paris, Plon, 1972, p. 166-168).

7. Ce machiavélisme assez naïf avait consisté dans l'envoi d'une prétendue lettre de Boumediène condamnant Ali Ben Messaoud, ce que Boumediène démentit aussitôt, et dans des messages radios très pessimistes qui visaient à intoxiquer l'adversaire mais lui révélèrent la supercherie.

8. Une instruction de janvier parvint le 5 février à Si Mohammed. Celle de mai 1961 fut répercutée par des lettres personnelles de Mohand ou el Hadj à tous les chefs de wilaya.

général de l'ALN invita à nouveau les commandants des wilayas à lutter contre «la suspicion, ce virus inoculé par les services psychologiques français» et à éviter les exécutions de suspects: «S'il n'est pas question de transiger avec la rigueur révolutionnaire quant aux traîtres notoires et tous éléments nuisant délibérément à l'élan de notre Révolution, nous devons par contre éviter les exécutions qui n'ont pas grande signification politique». Cette instruction de mai 1961 n'empêcha pas le commandant Si Mohammed de la wilaya IV de signer une directive générale très ferme contre les traîtres le 22 juin¹ et de réclamer à Ben Tobbal, le 5 juillet, «l'élimination des provocateurs et des diviseurs MNA, "bleus" et autres». Sa dernière directive du 22 juillet ordonnait la liquidation des messalistes, des bleus, des FAAD, «des activistes poseurs de bombes²». Ainsi, après un an de commandement et d'extension de sa wilaya, Si Mohammed continuait sa politique d'épuration sans mesure bien qu'elle fût condamnée par l'état-major général. Celui-ci lui refusa dès lors le grade de colonel même à titre posthume.

De brefs messages en provenance d'autres wilayas signalaient encore à la fin de 1961 l'exécution de traîtres ou d'espions supposés sous la mention révélatrice «a été purgé le ...³». Ainsi, jusqu'à la fin de la guerre, de nombreux responsables militaires ne cessèrent de suspecter, de dénoncer ou de punir sur simple dénonciation, alors même qu'ils avaient ordre «d'éviter les exécutions qui n'ont pas grande signification politique».

1. -Les traîtres notoires doivent être dénoncés afin que leur néfaste action ne porte pas ses fruits-. IH1644.

2. L'un de ses officiers lui expliquait: - Pourvu que ça barde est le seul moyen pour remonter le moral-. IH1647.

3. Tout cadre militaire fait prisonnier au cours d'un accrochage et ayant réussi à rejoindre le jour même ses compagnons devait être -purgé comme traître- même s'il avait donné des renseignements sur l'ennemi. Certains parvinrent pourtant à se justifier.

○ LA WILAYA II FUT-ELLE À L'ABRI DES PURGES?

Une seule wilaya échappa, semble-t-il, à la hantise permanente des complots bleus, la wilaya II, grâce à l'autorité et à la perspicacité de son colonel Ali Kafi et à l'influence de Ben Tobbal son ancien colonel. Mais la wilaya fut-elle à l'abri des purges? Faute de documentation accessible (les comptes rendus d'interrogatoires de prisonniers ne sont pas communiqués par les archives militaires⁴), on doit se contenter de signaler que, par exemple, le 5 juin 1959 le chef de la wilaya II annonçait que «la chasse aux traîtres était organisée» et que les premiers résultats étaient satisfaisants: «Un réseau français en cours d'implantation avait été découvert».

Lors de la crise qui suivit et qui opposa deux clans d'officiers, dont l'un était l'instrument de Belqasem Krîm, on ignore s'il fut question de complot⁵. En revanche, il y eut des purges discrètes à l'échelon mintaq dont le commandement français ne connut que quelques bribes plusieurs mois après leur exécution. Les victimes furent, semble-t-il, peu nombreuses.

○ LA WILAYA I ENTRE LES MOUCHAOUCHINES ET LES «COMLOTS POUR SECTARISME»

La wilaya I lutta presque constamment contre des dissidents organisés en bandes armées, les mouchaouchines de l'Aurès notamment, mais aussi en 1959 contre de prétendus traîtres. Le commandant Hadj Lakhdar, chef de la wilaya depuis la mort du colonel Ali Nemeur, annonça au début de janvier 1959 la découverte en mintaq I d'un complot qui visait à noyauter l'ALN. Le chef de l'état-major Est lui recommanda d'être impitoyable

4. Philippe Tripier, ancien officier affecté au secrétariat général de la Défense nationale, avait vivement souhaité, en 1972, «voir livrer au domaine public ces comptes rendus jusqu'ici tenus secrets».

5. Mohammed Harbi, *op. cit.*, p. 251.

envers les traîtres (29 inculpés dont 10 cadres) et de combattre «le régionalisme, le premier de tous les maux». Un nouveau complot fut signalé en min-taqa II, de nombreux «conjurés» arrêtés. Hadj Lakhdar aurait voulu qu'ils fussent jugés en Tunisie, mais Belqasem Krîm insista à deux reprises pour qu'ils le fussent sur place. Et il fut obéi. Cependant Hadj Lakhdar procéda aussi à de nombreuses mutations individuelles et collectives, tout en ordonnant au contingent de la wilaya III venu en renfort de ne pas accepter de combattants impliqués dans «les complots pour sectarisme». Il en résulta une situation que le chef de la wilaya VI jugeait «abominable à tous points de vue»: l'épuration sanglante de Hadj Lakhdar avait surtout engendré l'anarchie parmi les forces fidèles au FLN.

○ LA DISCORDE ET SES CONSÉQUENCES POUR L'ALN

Au total, l'espionnage, la «bleuite», la hantise de la trahison, ces maladies internes de l'ALN de 1958 à 1961 suffirent à expliquer des purges militaires dont l'ampleur ne peut être raisonnablement mesurée. Aucun service de renseignement français n'a proposé d'évaluation méthodique pour la durée de la guerre. Seul le général Jacquin écrit en 1977 que d'après «les documents établis par les chefs rebelles»¹ on peut décompter 4 768 exécutions de 1958 à la fin de 1960. Tous les autres chiffres présentés postérieurement par divers auteurs ne renvoient à aucune source écrite. Pourtant, Pierre Montagnon déclare «officiel» le chiffre de 13 000 victimes des purges², Henri Jacquin fournit celui de 14 000³ et

Henri Le Mire celui de 15 000⁴. Encore ce dernier affirme-t-il que «ces chiffres semblent constituer un minimum». S'agissant d'une armée dont les effectifs de combattants réguliers ne dépassèrent jamais 23 000 à l'intérieur et 50 000 avec les moussebilin, toutes ces évaluations semblent fort exagérées.

Or la question du nombre n'est pas essentielle. Les conséquences les plus graves pour l'ALN ne pourraient-elles pas être recherchées dans la décimation des cadres et l'éventuelle démoralisation des hommes? Telle ne fut pourtant pas l'opinion des officiers français responsables du Renseignement⁵. Selon le rapport du 2^e Bureau EMI (Alger) établi fin 1959, les pertes sévères subies par l'ALN en cadres s'expliquaient essentiellement du fait des opérations militaires. S'y ajoutaient «celles provenant des dissensions internes et du courant de «bleuite» qui avait traversé les wilayas III, IV et VI». Mais elles n'auraient pas eu de répercussion perceptible sur le moral des combattants et des populations.

Pourtant, bien que les conseils de wilaya aient assuré en 1959 que «le peuple a très bien admis les derniers nettoyages» estimant que «la mise hors d'état de nuire des conjurés est une preuve de l'autorité du gouvernement», l'épuration d'officiers prétendus comploteurs ne pouvait pas ne pas avoir eu de répercussions sur le moral des cadres militaires et des éléments informés de la population⁶. Les témoignages écrits sur l'ébran-

4. Henri Le Mire, *Histoire militaire de la guerre d'Algérie*, Paris, Albin Michel, 1982, p. 386. Récemment le général (CR) Maurice Faivre a repris dans *Des soldats sacrifiés. Les combattants musulmans de la guerre d'Algérie*, Paris, L'Harmattan 1995, p. 20, le total du colonel Le Mire attribué au 2^e Bureau.

5. Une fiche de l'état-major de la Défense nationale (Paris) du 23 mai 1959 faisait état «de l'hécatombe considérable des combattants provoquée par les purges, mais soulignait «la vitalité de l'appareil rebelle et son aptitude à maintenir dans sa ligne ses troupes».

6. Le conseil de la wilaya III fit savoir dès décembre 1958 que «l'encadrement s'était trouvé compromis, particulièrement le service de santé». Mais la désorganisation tendait à se résorber, les combattants étaient satisfaits de l'élimination des saboteurs.

1. Général Jacquin, *op. cit.*, p. 211. Mais à la page 299, l'auteur parle de «15 000 authentiques maquisards» liquidés comme traîtres jusqu'en 1962.

2. Pierre Montagnon, *La guerre d'Algérie*, Paris, Pygmalion, 1984, p. 404. Il y ajoute 2 000 tués par les armées tunisienne et marocaine et trouve... 14 500 (sic).

3. Henri Jacquin, *Historia Magazine*, 112, «12 000 victimes de purges internes» et 2 000 tués par les Tunisiens et les Marocains.

lement de la confiance sont évidemment suspects lorsqu'ils émanent de prisonniers ou de ralliés, mais certains rapports de combattants peuvent être pris en considération. Le chef de la mintaqa II de la wilaya III, Mohand Saïd, notait au début de 1960 que « les contacts avec le peuple sont devenus très difficiles parfois presque inexistant ». Des harkas s'étaient constituées, une partie de la population était devenue hésitante, ou s'était ralliée à l'ennemi. En étaient responsables « l'opération et les purges des bleus dans nos maquis » tout autant que la répression intense et les regroupements¹. Dans ses *Récits d'un maquisard*, Mohammed ben Yahia parlait de la révolte morale des cadres face à l'injustice et à l'arbitraire de purges infligées par des chefs au comportement paranoïaque². Il incriminait spécialement le colonel Amirouche, lequel, meneur d'hommes admiré, « succomba à l'intoxication de l'ennemi » et aux dénonciations des illettrés contre « les gens de l'école ». Ainsi aurait-il fait « égor-

ger près de 6 000 jeunes dont le seul crime était de savoir lire et écrire³ ». La répression des « complots bleus » traduirait-elle la haine instinctive de certains analphabètes, une volonté d'élimination des intellectuels par les illettrés⁴? Sans doute l'explication ne se résume-t-elle pas aussi sommairement. Les dénonciations répétitives de prétendus complots s'expliquent parfois comme la manifestation d'une psychose collective, mais plus souvent comme une tentative de justification à des règlements de comptes entre individus ou entre clans, voire entre wilayas.

3. Mohammed ben Yahia, *La conjuration au pouvoir. Récit d'un maquisard*, Paris, Arcantère, 1988, p. 62 et p. 73. Le chiffre de 6 000 victimes en wilaya III est manifestement exagéré de même que celui de « près de 5 000 » estimé par un service français pour la période « 1954 début 1959 » sur la base de « 250 par nahia et par an ». Ferhat Abbas parle de « plus de 3 000 victimes », dans *Autopsie d'une guerre*, Paris, Garnier, 1980, p. 221, Mohammed Teguija « de plus de 1 600 », dans *L'Algérie en guerre, op. cit.*, p. 530.

4. Ferhat Abbas dans *L'indépendance confisquée*, Paris, Flammarion, 1984, p. 41, dénonçait la psychologie des analphabètes lorsqu'ils exercent l'autorité et proposait « d'élever un monument à la mémoire de toutes les victimes innocentes de la "bleuite" ... immolées sur l'autel de la bêtise humaine ».

1. Mohand Saïd, fils du colonel Mohand ou el Hadj fut fait prisonnier dans un accrochage lors du deuxième trimestre 1960. Selon Mohammed Ben Yahia, il se serait rallié aux Français (?). III1562.

2. Parmi ceux-ci le commandant Azzedine citait le capitaine Mahyouz « un fou dangereux, malade de l'espionnage », Amirouche « obsédé par la subversion » le colonel Youssef Khatib dit Si Hassan « cet étudiant qui participa à la liquidation d'autres étudiants ». Mohammed ben Yahia retient les noms de Fadel dit H'Mimi, du commandant Kaci, du chef de section Fartas, de Larbi Touati. Le commandant Mohammed, qui aurait fait exécuter « au moins 500 soldats innocents », était détesté par le GPRA.

Professeur émérite à l'université de Paris XII, spécialiste de l'histoire de l'Algérie contemporaine, collaborateur régulier de notre revue, Charles-Robert Ageron vient de diriger la publication de *La guerre d'Algérie et les Algériens (1954-1962) chez Armand Colin (1997)*.